



## COMPTE-RENDU de la CAP des CTPS du 11 juillet 2018

Commune aux personnels techniques et pédagogiques JEP et SPORT, la commission administrative paritaire des CTPS, entérine les décisions prises lors des commissions d'évaluation technique et pédagogique (CETP) au cours desquelles sont débattues les questions spécifiques à chaque domaine.

La CETP sport s'est tenue le 25 mai 2018\* mais la CAP qui devait suivre a été boycottée et le quorum n'a pas été atteint. Elle est donc reconvoquée le 11 juillet 2018. L'ordre du jour de la CAP comprend l'accès au corps des CTPS par voie de liste d'aptitude, ainsi que d'autres points de gestion des ressources humaines.

### Liste d'aptitude CTPS sport

Il n'existe aucun barème concernant l'accès au corps des CTPS par voie de liste d'aptitude, les propositions sont à la seule discrétion de l'administration et du cabinet ministériel. Cette année, 5 nominations de CTPS sport sont possibles.

### **Rappel des échanges lors de la CETP du 25/05/18**

Pour assurer transparence et équité de traitement, la FSU avait proposé un barème, ce qui lui avait permis de classer les 259 candidatures de profs de sport répondant aux critères d'éligibilité.

Le SNAPS-UNSA avait lui aussi une liste de candidats à proposer.

Opposée à tout barème chiffré, la DRH avait évoqué un « faisceau d'indices » qui sont l'expertise, le niveau de responsabilité, l'avis du supérieur hiérarchique, le parcours de l'agent, l'ancienneté dans le grade. Au cours de la séance, nous avons découvert que la DRH prenait aussi en compte un « classement » des directeurs, jamais évoqué auparavant. Par ailleurs, la DRH avait indiqué qu'elle veillerait à proposer des agents exerçant les différentes fonctions du corps (CAS/CTS/FOR/autre). Or, après plusieurs suspensions de séance, l'Administration avait proposé 5 agents exerçant des missions dans le sport de haut niveau, tous franciliens à rayonnement national, plutôt jeunes et pouvant prétendre à la classe exceptionnelle, mais aucun CTR, aucun CTN, aucun formateur. C'est pour ces raisons que les élus du personnel ont voté « contre cette liste ».

### **CAP du 11/07/18**

L'administration présente la même liste que lors de la CETP sport du 25/05/18.

Les professeurs de sport proposés pour l'accès au corps des CTPS sont les suivants :

AMIAUD Monique / DUBOURG Sophie / DUPOND Martine / ROSSO Patrick / ROUSSEAU Florian

### Autres points

- 1 changement de missions : passage CTR => CTN (sans modification de l'affectation)
- 8 réintégrations (1 après dispo et 7 après contrat PO)
- 1 mutation vers l'Administration Centrale
- 5 détachements sur contrats PO/HN
- 1 détachement sur emploi fonctionnel
- 2 demandes de disponibilité pour convenances personnelles
- 10 départs en retraite en 2017/2018

**Vos représentants : Luc MARCHAL et Gwénaëlle NATTER (SNEP-FSU)**

\*Le compte-rendu de la CETP sport du 25 mai 2018 est en ligne sur notre site internet :

<http://www.snefpsu.net/mjs/index.php> > Le corpo > CAP

